



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le jeudi 4 janvier 2024 à 9 h 42 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, via l'application Teams, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, via l'application Teams, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim, via l'application Teams.

CE-20240104-102

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification du poste permanent vacant de PTI-Analyse criminelle (0006), classe 4, au salaire annuel de 66 409,36 \$ avec un seuil d'engagement de 43 166,08 \$, en un poste permanent de PTI-Renseignements criminels, classe 5, au salaire annuel de 70 755,58 \$ avec un seuil d'engagement de 45 991,13 \$;

code budgétaire: 40103-211930-111130;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-5868)

CE-20240104-103

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET RÉALISATION DE PROJETS

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la planification et de réalisation de projets, soit:

la création des codes budgétaires suivants:



70104.Planification.118000.Planification;
70104.Planification.118100.Planification territoriale;
70104.Planification.118200.Planification immobilière;

le transfert des postes illustrés au rapport RH joint au sommaire décisionnel;

la modification et le transfert budgétaire du poste vacant de responsable assurance qualité et formation (0002), classe 8, au salaire annuel de 123 065,19 \$ avec un seuil d'engagement de 98 452,90 \$, en un poste de gestionnaire de projets d'envergure, classe 12, au salaire annuel de 123 474 \$ avec un seuil d'engagement de 93 868,87 \$;

du code budgétaire: 70101-115000-111120;
au code budgétaire: 70104-118100-111150;

la modification et le transfert budgétaire du poste vacant de conseiller en gestion, classe 9, au salaire annuel de 111 525,04 \$ avec un seuil d'engagement de 84 784,79 \$, en un poste d'architecte coordonnateur de projets, classe 11, au salaire annuel de 119 491,09 \$ avec un seuil d'engagement de 90 840,84 \$;

du code budgétaire: 70101-115000-111150;
au code budgétaire: 70104-118200-111150;

la modification du poste vacant d'ingénieur électricité efficacité énergétique (0013), classe 11, au salaire annuel de 119 491,09 \$ avec un seuil d'engagement de 90 840,84 \$, en un poste d'ingénieur en mécanique du bâtiment, classe 11, au salaire annuel de 119 491,09 \$ avec un seuil d'engagement de 90 840,84 \$;

code budgétaire: 70103-117100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigrammes concerné.

(SD-2023-5964)

CE-20240104-104

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS,
SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la modification du poste permanent d'animateur à la vie de quartier (0100), classe 4, au salaire annuel de 91 609,86 \$ avec un seuil



d'engagement de 69 644,65 \$, en un poste de superviseur vie de quartier, classe 5, au salaire annuel de 97 700,05 \$ avec un seuil d'engagement de 78 159,55 \$;

du code budgétaire: 60414-711100-111150;
au code budgétaire: 60414-711100-111120;

la mutation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, au poste de superviseur vie de quartier, avec une période d'essai de 6 mois;

code budgétaire: 60414-711100-111120;

la modification du poste permanent d'agent administration (0425), classe 3, au salaire annuel de 62 063,14 \$ avec un seuil d'engagement de 40 341,03 \$, en un poste d'agent soutien aux opérations, classe 2, au salaire annuel de 83 643,77 \$ avec un seuil d'engagement de 63 588,58 \$;

du code budgétaire: 60414-711100-111130;
au code budgétaire: 60414-711100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-6058)

CE-20240104-105

PROMOTION - SUPERVISEUR ÉGOUTS ET AQUEDUC -
GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 50330 au poste de superviseur égouts et aqueduc au Service de la gestion de l'eau, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-6449)

CE-20240104-106

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTRICE - INNOVATION SOCIALE ET TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines au poste de directrice au Bureau de l'innovation sociale et



de la transition écologique à la Direction générale, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-6456)

CE-20240104-107

PROMOTION - SUPERVISEUR GESTION DES VÉHICULES ET DES ÉQUIPEMENTS - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 51280 au poste de superviseur gestion des véhicules et des équipements au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-6541)

CE-20240104-108

RAPPORT D'ENGAGEMENT - MEMBRES DE CABINET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de la nomination d'un membre du personnel de cabinet préparé par le Service des ressources humaines le 19 décembre 2023.

(SD-2023-6543)

CE-20240104-109

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR AQUATIQUE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54908, pour une période de 46 semaines, au poste de superviseur aquatique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2023-6575)

CE-20240104-110

APPROBATION - LETTRE D'ENTENTE - ALLIANCE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL ET ADMINISTRATIF DE VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre l'Alliance du personnel professionnel et administratif de Ville de Laval, l'employé numéro 51457 et la Ville concernant la prorogation de la prise de vacances de l'employé;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-6186)

CE-20240104-111

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-1369

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-1369, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de licences, les services d'entretien et le support des logiciels TFP, Immonet et Voilà, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

PG Solutions inc.
1 119 972,95 \$.

(CT:1766888)
(SD-2023-4621)

CE-20240104-112

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1727

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1727, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation d'un système de stationnement dynamique sur rue dans les secteurs 2 et 3, se terminant 5 ans suivant la réception provisoire totale, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pierre Brossard (1981) ltée
36 585 304,04 \$.

(CT:1777038)
(SD-2023-5985)



Les discussions sur le point 43.1 de l'ordre du jour sont reportées à une date ultérieure.

À 10 h 04, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim